

Assassinat de Cissé Aboubakar : Un acte criminel raciste

Le 25 avril, Cissé Aboubakar, un jeune homme de 25 ans, a été assassiné dans la mosquée *khadija* de la Grand-Combe dans le Gard. Cet acte meurtrier, proféré par un jeune de 20 ans l'a été de manière particulièrement violente et atroce au moyen d'une arme blanche avec laquelle l'assassin a porté des dizaines de coups de couteau à la victime.

Comble de l'horreur, l'assassin a filmé sur son portable l'agonie du jeune Cissé avant de fuir en Italie chez des parents proches. Il a été finalement convaincu de se rendre à la police italienne et il sera donc bientôt à la disposition de la justice en France.

Face à ce crime odieux, la première chose qui vient à l'esprit est de penser à cette jeune vie éteinte, à la douleur de la famille et des proches de Cissé. Nous leur adressons nos plus vives et sincères condoléances.

L'assassinat contre ce jeune d'origine malienne a été perpétré dans la mosquée de la Grand Combe au moment où il priait. Ces faits désignent a minima parmi les motivations, dont l'enquête devra déterminer toutes les causes, celles du racisme et de la phobie anti-musulmane. L'information judiciaire a retenu en l'état la qualification du crime comme : "*meurtre aggravé par la préméditation et la circonstance de commission à raison de la race ou de la religion ainsi que la souscription d'un criminel à des recherches ou à son arrestation.*" Rien n'exclut, en l'état l'évolution de la qualification en fonction des éclaircissements qu'apporteront les éléments de l'enquête.

Comme toujours en pareille circonstance et d'autant plus dans la situation de tensions négative et détestable qu'entretiennent le gouvernement et les forces politiques du Conglomérat Central jusqu'au Rassemblement National, sans oublier le PS cultivant l'amalgame entre antisémitisme et antisionisme, sur les questions de l'immigration et de l'Islam, les réactions des uns et des autres ont été scrutées à la loupe.

Première constatation, si prompt à réagir pour les actes qualifiés d'antisémites, actes que nous condamnons, comme tout acte raciste, cette qualification servant de prétexte pour condamner ceux qui soutiennent la lutte du peuple palestinien, le ministre de l'Intérieur B. Retailleau, représentant du pouvoir a mis deux jours avant de se déplacer dans le Gard et après bien des circonvolutions à accepter du bout des lèvres que : "*Bien sûr, la piste d'un acte antimusulman n'est pas du tout négligée, bien au contraire*" pour qualifier le crime. Dans un premier temps Yaël Braun-Pivet a apporté son soutien inconditionnel à Israël et a posé avec les assassins du peuple palestinien, avait refusé, avec le soutien RN, d'accorder une minute de silence pour l'assassinat de Cissé Aboubakar.

La deuxième constatation, c'est la polémique entretenue par LFI et ses dirigeants sur l'utilisation, que lui-même a faite, du terme islamophobie, dont l'utilisation ou non marquerait la frontière entre les *vrais* et les *faux* antiracistes ! Nous considérons, pour notre part, cette polémique comme dangereuse et inutile et nous nous sommes largement exprimés sur la justesse du combat antiraciste pour ne pas tomber dans ce piège. En rappelant et en continuant notre combat contre le racisme et notre soutien aux luttes de libération nationale et tout particulièrement à celle du peuple palestinien, nous assumons notre combat anticolonial, notre orientation anti-impérialiste et en ce premier mai nous redisons avec force :

Prolétaires de tous les pays unissez-vous !